



CHSCT du 7 juillet 2022

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

La Macronie vient de subir un véritable camouflet lors des élections législatives. Le peuple Français a sanctionné le président de la république en ne lui donnant pas de majorité absolue à l'Assemblée Nationale.

Les agents des Finances Publiques subissent de plein fouet toutes les réformes mises en place depuis de nombreuses années au sein de notre administration. En votre qualité de DDFIP, vous avez mis en œuvre ces réformes qui ont détruit ce qui faisait la richesse et la force de notre administration dans notre département.

Le Nouveau Réseau de Proximité, le NRP, vendu comme un progrès, est pour les agents et leurs représentants un recul sans précédent de la DGFIP, ses missions et son maillage. Le remplacement de services de pleine compétence, par des points de contact, des permanences ou encore des buralistes, est à notre sens une hérésie du point de vue de la qualité du service rendu au public.

La CGT Finances Publiques 83 réaffirme son opposition au NRP et en demande le retrait.

Concernant l'actualité récente, nous avons deux points à aborder.

Le premier concerne la visite du Ministre Attal dans le Var ce 30 juin, venu inaugurer en grandes pompes la toute nouvelle Cellule Résilience Aide Gaz Électricité. Ce service à compétence nationale est composé de personnels précaires en CDD.

Nous constatons que, malgré tous les bouleversements organisationnels qu'a connu notre administration (fermeture de site, fusions, restructurations), les agents des Finances Publiques Varois n'ont pas eu droit à la considération du Ministre, celui-ci leur préférant une rencontre avec ces contractuels.

Une nouvelle fois, le Var se distingue par la création d'un service composé en grande majorité par des personnels précaires. Est-ce une préfiguration de ce que seront les services de la DGFIP du futur à l'image de ce qu'ont vécu La Poste ou France Télécom ?

Non, nous ne félicitons pas de ce genre de cellule !

La CGT Finances Publiques 83 revendique la titularisation de ces contractuels. Aux Finances Publiques : à mission de service public, personnels statutaires.

Le deuxième concerne l'augmentation du point d'indice de 3,5 % au 1er juillet, décidée unilatéralement. Si, de prime abord, on peut se féliciter du dégel de la valeur du point d'indice, le compte n'y est pas !

Les commentaires du gouvernement, relayés par les médias, sont une nouvelle foi inadmissible et provocateurs. En précisant que cette hausse s'additionne aux augmentations individuelles annuelles et que l'on obtient ainsi une progression moyenne de 5 %, le gouvernement fait à nouveau passer les fonctionnaires pour des privilégiés. Le Glissement Vieillesse Technicité est une garantie statutaire !

La CGT Finances Publiques 83 revendique une hausse immédiate et rétroactive de 10 % de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociation pour rattraper les pertes cumulées depuis 2000.

Enfin, avant d'aborder les sujets de ce CHSCT, il nous est impossible de ne pas évoquer le fonds pour l'amélioration des conditions de vie au travail et le point 5 du CTL du 11 avril 2022.

Malgré la précision des termes utilisés, force est de constater qu'il n'y a pas égalité de traitement selon les services. Il y aurait les bons et les mauvais agents.

La position de la direction ne crée qu'incompréhension et malaise chez les agents des deux SPFE du Var qui se voient opposés des contraintes liées au service alors que le PV du CTL n'en fait aucunement mention.

Y aurait-il des agents de 2^e catégorie dans le département ?

Pour ce qui est du CHSCT d'aujourd'hui, plusieurs observations ;

Concernant le DUERP, 5 pages sont consacrées au travail sur écran.

Aux Finances Publiques, les agents travaillent continuellement sur écran. Les nuisances recensées sont : fatigue oculaire, mal de dos, migraines, douleurs cervicales, tendinites, problèmes de canal carpien. À tous ces maux, le télétravail vient en rajouter du fait du travail sur les PC portables, d'un 2^e écran de taille différente et du mobilier et de l'éclairage non adaptés.

Quelles mesures de prévention ? Pas grand-chose voire rien du tout pour les télétravailleurs. La mention « pause régulières » nous fait doucement sourire.

Toujours en ce qui concerne le DUERP, 15 pages sont consacrées aux risques psychosociaux. 15 pages qui décrivent l'inquiétude des agents, leur mal être et leur souffrance au travail. 15 pages qui rendent vos remarques déplacées lorsque nous évoquons devant vous cette souffrance.

Le NRP est synonyme de stress, mobilité géographique ou fonctionnelle imposée, industrialisation et augmentation des tâches, applications saturées. Couplé avec les suppressions de postes, c'est l'épuisement, le sentiment de noyade et celui d'abandon qu'ont exprimé les agents.

Et pour faire cesser ces risques, que proposez-vous ? Rien de bien nouveau. Détaillons :

- * des renforts : vous avez annoncé la réduction de l'EDR ;
- * organiser la gestion des pics : chaque jour est un pic ;
- * la priorisation des tâches, à chaque heure sa priorité avec à la clé la dégradation de la qualité du travail rendu jusqu'à ce qu'une note invite les agents à effectuer de meilleurs contrôles ;
- * adapter le travail au travers des mesures de simplifications, elles n'ont hélas jamais eu les effets escomptés.

Les agents doivent aller à l'essentiel, tout en étant opérationnel et performant.

Les notes relatives aux fortes chaleurs évoquent une réduction des objectifs. Un mirage pour les agents malgré tous les dysfonctionnements des systèmes de refroidissement !

En matière d'hygiène, 6 pages évoquent des prestations insuffisantes. Et malgré nos nombreuses interventions durant la crise sanitaire aucune augmentation du temps consacré au ménage n'a été effectué alors même qu'un nettoyage spécifique et quotidien devait être réalisé sur les poignées de portes et fenêtres, des portes d'accès dans les bâtiments recevant du public.

Il est proposé d'effectuer des contrôles plus fréquents, mettre la pression sur les sociétés de nettoyage, y compris au travers de pénalités. Donc rien de nouveau.

Par contre, il est plus que nécessaire d'augmenter les prestations afin de les rendre quotidiennes sur les sites de Fréjus Tassigny et sur l'espace de co-working de Grimaud.

Vous l'aurez compris, Pour **La CGT Finances Publiques 83 le Plan d'Action et de Prévention n'est pas satisfaisant.**

Ce sont des **moyens humains et matériel** qu'il faut à notre DDFIP pour fonctionner correctement. Pour commencer, il faut pourvoir l'ensemble des postes qui sont restés vacants aux mouvements du 1/09/2022 en appelant l'ensemble des listes complémentaires aux différents concours.

Enfin, nous ne saurons terminer sans revendiquer **l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique**, véritable boîte à outil de démantèlement des services publics.

NON à la suppression des CHSCT !